



Ma nièce ma fait convoqué au tribunal pour non paiement

Par **ghislainedu62**, le **02/01/2011** à **11:50**

Bonjour,

je suis convoqué au tribunal d instance le mois ci, s est ma nièce qui a procédé a cette démarche: au mois de juin , je lui ai acheter une voiture car elle se retrouver dans une très mauvaise situation financière et quelle devait apporté 1500 euros à l huissier avant quelle ne se fasse saisir la voiture, moi je lui ai racheter 5000 euros , je lui ai donné 1500 euros en espèce pour pouvoir aller donner à l huissier et le reste en chèque et quand je lui ai fait le chèque ce jour la ma demander de lui donner 500 en espèce car elle avait besoin de 500 euros , donc je lui ai donné et j ai refait 3000 en chèque, j ai vendu au mois de septembre la voiture car beaucoup trop de travaux dessus , et la j ai une convocation à l audience de jugement car elle dit que je n ai pas payer les 500 euros et moi comme s était ma nièce j ai eu entièrement confiance et je n ai pas fait de papier et la première fois , elle la fait en précisant 1500 euros épèce et 3500 en chèque!! quelle bien encaisser, et de plus elle n a pas procédé au controle technique que doit je faire!!!

merci de votre aide

mes salutations

Par **mimi493**, le **02/01/2011** à **12:35**

Donc la seule preuve c'est "1500 euros en espèces et 3500 euros en chèques" et vous n'avez payé que 3000 euros en chèque, donc vous lui devez 500 euros.

Si elle n'a pas fait le CT avant la vente, comment avez-vous fait pour faire immatriculer la

voiture à votre nom ?